



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences des écosystèmes
et des océans

Ecosystems and
Oceans Science

Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS)

Compte rendu 2024/037

Région des Maritimes

Compte rendu de l'examen par les pairs régional sur l'élaboration d'un cadre de surveillance pour l'établissement d'une pêche commerciale du buccin dans la région des Maritimes (4Vs, 4W)

Date de la réunion : le 19 février 2020

Endroit : Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Présidente : Michelle Greenlaw

Rapporteur : Rabindra Singh

Institut océanographique de Bedford
Pêches et Océans Canada
1, promenade Challenger, C.P. 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de consigner les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, des incertitudes et les justifications des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'une indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien des avis scientifiques
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/>
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2024

ISSN 2292-4264

ISBN 978-0-660-73298-5 N° cat. Fs70-4/2024-037F-PDF

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2024. Compte rendu de l'examen par les pairs régional sur l'élaboration d'un cadre de surveillance pour l'établissement d'une pêche commerciale du buccin dans la région des Maritimes (4Vs et 4W); le 19 février 2020. Secr. can. des avis sci. du MPO. Compte rendu 2024/037.

Also available in English:

DFO. 2024. *Proceedings of the Regional Peer Review of the Development of a Monitoring Framework for the Establishment of a Commercial Whelk Fishery in the Maritimes Region (4VS and 4W); February 19, 2020. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2024/037.*

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iv
INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION ET DISCUSSION	1
APERÇU BIOLOGIQUE.....	1
ÉTAT ACTUEL DE LA COLLECTE DE DONNÉES.....	2
CAPTURES PAR UNITÉ D'EFFORT ET DÉBARQUEMENTS	3
BIOMASSE, ABONDANCE ET ÉTENDUE SPATIALE.....	3
PRISES ACCESSOIRES, SURVEILLANCE DES OBSERVATEURS ET REGISTRES DE LA <i>LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (LEP)</i>	3
REPRODUCTION, ÂGE ET CROISSANCE, ET STRUCTURE DE L'EFFECTIF	3
CHARGE PARASITAIRE, STRUCTURE DE LA POPULATION ET LIMITES DE PRISES	4
CADRE D'ÉVALUATION ET RELEVÉS INDÉPENDANTS DE LA PÊCHE	4
CONCLUSIONS.....	5
RÉFÉRENCES CITÉES	5
ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS.....	6
ANNEXE 2. CADRE DE RÉFÉRENCE	7
ANNEXE 3. ORDRE DU JOUR	10

SOMMAIRE

Une réunion régionale d'examen par les pairs a eu lieu le 19 février 2020 à l'Institut océanographique de Bedford (Nouvelle-Écosse) afin d'évaluer les paramètres actuels recueillis par les titulaires de permis de pêche exploratoire du buccin, et afin d'établir les domaines prioritaires pour la recherche et l'analyse qui permettront d'élaborer un cadre d'évaluation des stocks de buccins en eaux extracôtières. Les renseignements seront utilisés par les titulaires de permis pour améliorer leurs plans de recherche et de pêche et, en fin de compte, pour élaborer un cadre d'évaluation de la pêche exploratoire qui est conforme à l'approche de précaution de Pêches et Océans Canada (MPO). Les résultats de cet examen fournissent des recommandations sur les priorités de recherche de l'industrie et des considérations sur la gestion de la ressource. Des représentants du MPO, des scientifiques non membres du MPO, des organisations autochtones et des Premières Nations, de l'industrie de la pêche et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse ont participé à cette réunion. Le présent document est un compte rendu des discussions et des conclusions de la réunion.

INTRODUCTION

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants (annexe 1) et demandé à chacun de se présenter, la présidente de la réunion, Michelle Greenlaw, donne une brève introduction. Chaque personne est invitée à participer pleinement à la discussion et à faire part de ses connaissances pendant le processus, dans le but de parvenir à un produit défendable sur le plan scientifique. Après l'introduction de la présidente, un aperçu du processus du Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS) est donné. Les participants examinent le cadre de référence de la réunion (annexe 2), notamment les objectifs suivants :

- Examiner les pratiques de pêche et les connaissances actuelles relatives à la biologie du buccin.
- Déterminer les indicateurs de l'état des stocks et les méthodes d'échantillonnage qui pourraient être utilisés pour élaborer un cadre de surveillance du buccin.
- Évaluer la pertinence des méthodes actuelles de collecte de données et de production de rapports pour élaborer des indicateurs.
- Examiner les priorités de l'industrie en matière de recherche.
- Examiner des sources de données supplémentaires ou de rechange permettant de surveiller l'état des stocks.
- Déterminer les risques qui pourraient peser sur les populations de buccins lors de l'élaboration des stratégies de gestion.
- Déterminer les responsabilités des parties (MPO, industrie) en ce qui concerne l'élaboration du cadre.

Les participants examinent l'ordre du jour (annexe 3) et ne proposent pas d'ajout. Un document de travail avait été fourni aux participants avant la réunion. Ce document comprend un résumé de la présentation et consigne les discussions et les conclusions de la réunion. Un document de recherche du SCAS et un avis scientifique découlant de cette réunion seront publiés, lorsqu'ils seront disponibles, sur le [calendrier des avis scientifiques](#) du Secteur des sciences de Pêches et Océans Canada (MPO).

PRÉSENTATION ET DISCUSSION

Document de travail : Élaboration d'un cadre de surveillance pour l'établissement éventuel d'une pêche commerciale du buccin dans la région des Maritimes (4Vs, 4W)

Présentateur : Mark Wilcox

Rapporteur : Rabindra Singh

Résumé de la présentation et de la discussion

APERÇU BIOLOGIQUE

Un aperçu biologique du buccin (*Buccinum undatum*), y compris les renseignements tirés de la documentation sur sa répartition, ses prédateurs, ses déplacements, sa reproduction et ses taux de croissance, est présenté. L'historique des pêches commerciales au Canada et dans d'autres régions du monde est examiné, y compris l'utilisation de la taille minimale de débarquement. Dans certains pays, la surpêche du buccin est préoccupante et il n'existe actuellement aucune donnée sur le rétablissement à long terme. Il n'y a pas de renseignements

sur la qualité marchande et la façon dont elle influence les tailles qui sont capturées. On sait que la surpêche entraîne une réduction de la taille à maturité chez d'autres gastéropodes.

Des pêches ont lieu actuellement dans les régions de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec de Pêches et Océans Canada (MPO). Dans les deux régions, il y a des quotas; toutefois, le quota utilisé à Terre-Neuve-et-Labrador est très élevé et aucun quota n'a été déclaré en 2019. Dans la région du Québec, la taille minimale de débarquement est fixée à 70 mm et des quotas sont fixés pour certaines des 15 zones de pêche. Dans la région des Maritimes, en 1995, plusieurs zones côtières potentielles pour la pêche du buccin ont été désignées, mais il n'y a pas eu de pêche dirigée. En 2006, des permis de pêche côtière ont été délivrés pour encourager la collecte de données et l'élaboration de protocoles. Une réunion a été tenue en 2008 pour discuter des approches de gestion et des besoins futurs potentiels. À l'époque, les données limitées dans le Système d'information sur les pêches des Maritimes (SIPMAR) ne permettaient pas d'évaluer ces pêches côtières. En 2009, une pêche extracôtière a commencé dans les divisions 4Vs et 4W du Banquereau et a évolué vers une pêche exploratoire en 2011. En 2012, les prises ont été rajustées et en 2018, le total autorisé des captures (TAC) est passé de 350 t à 700 t, avec un plafond de 350 t sur la zone 1. Un avis scientifique a été fourni sur l'augmentation des quotas. Il est **recommandé** que les formulations dans le présent document de travail soient modifiées pour tenir compte du fait que, pendant la pêche exploratoire dirigée par l'industrie, les données recueillies ne proviennent pas de relevés scientifiques.

ÉTAT ACTUEL DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Les données sur les pêches consignées dans le document de surveillance du buccin sont examinées. Ce document est fourni par Pêches et Océans Canada et doit être rempli par les titulaires de permis. Les quantités de buccins conservées et jetées ainsi que les rejets d'espèces non ciblées sont consignées. La durée d'immersion en nombre de jours est enregistrée. Lors de la réunion, il est **recommandé** de consigner la durée d'immersion par ligne de fond en heures et non en jours. Les deux titulaires de permis ont élaboré des plans de recherche qui sont mis à jour chaque année au besoin. Les plans précisent qu'un sous-ensemble de buccins doit être prélevé pour la collecte de données; toutefois, les données recueillies ne sont pas uniformes pour les deux partenaires de l'industrie. Dans certains cas, les données sont enregistrées de manière fortuite si le temps le permet. La longueur de la coquille (importante pour les fréquences de taille), le sexe, la maturité sexuelle, les preuves de l'imposex, le parasitisme, la génétique et l'âge sont tous des paramètres très utiles qui devraient être recueillis.

Les animaux sont capturés entiers et débarqués entiers. Il n'existe actuellement aucune mesure des facteurs environnementaux en cours, mais cela a été suggéré. Aucune quantité définie d'animaux n'est utilisée dans les échantillons, mais plus la taille des échantillons est importante, plus il est simple de saisir l'éventail et la variabilité des données. **Il faudrait vérifier que la liste de référence est complète.** Il est **recommandé** d'établir une procédure d'échantillonnage normalisée pour le buccin.

D'autres sources de données sur le buccin comprennent le relevé sur le poisson de fond du MPO. Bien que l'engin utilisé ne soit pas sélectif pour capturer le buccin, les données pourraient être utilisées pour une abondance relative du buccin. Le relevé sur le poisson de fond du MPO utilise une approche de relevé stratifié aléatoire et, par conséquent, n'est pas nécessairement mené aux mêmes endroits chaque année. L'autre source possible de données est la pêche de la mactre de Stimpson du Banquereau; cependant, aucun buccin n'est débarqué de cette pêche. Seulement un voyage de pêche de la mactre de Stimpson est observé chaque année, et les espèces de buccins peuvent ne pas être identifiées. Les relevés en plongée sont limités à la côte et sont influencés par l'expérience des plongeurs. L'analyse vidéo serait utile, mais les

buccins morts peuvent nécessiter un examen plus approfondi pour les identifier correctement. Les relevés vidéo sont limités par la résolution et les fonds très structurés rendent difficile la distinction des buccins. La drague à pétoncles de type Digby est utilisée dans les relevés du buccin de la région du Québec et est efficace pour capturer les buccins en quiescence, mais il faudra peut-être utiliser une ligne dans la drague pour capturer toutes les tailles de buccin.

CAPTURES PAR UNITÉ D'EFFORT ET DÉBARQUEMENTS

Le document de surveillance du buccin comprend la plupart des données requises; cependant, la durée d'immersion doit être en heures. Auparavant, les débarquements pouvaient être consignés, mais aucune donnée sur l'effort ne les accompagnait dans 23,3 % et 11,7 % des cas pour toutes les années dans les divisions 4Vs et 4W, respectivement. Il s'agit à la fois d'un problème lié à la production de rapports et à l'enregistrement dans la base de données du SIPMAR. Les données du Programme de vérification à quai ne se trouvent pas dans le SIPMAR. Il est **recommandé** d'étudier cette question afin d'améliorer la saisie et l'enregistrement des données. Il n'y a aucune preuve de saturation des pièges, de sorte que les données sur les durées d'immersion en heures seraient très utiles. Le calcul des captures par unité d'effort (CPUE) devrait être fondé sur les unités de gestion appropriées.

BIOMASSE, ABONDANCE ET ÉTENDUE SPATIALE

Il est nécessaire d'obtenir une estimation de la zone efficace d'un piège, c'est-à-dire la zone d'influence ou d'attraction. Cette zone d'influence varie en fonction de la profondeur, de la vitesse et de la direction du courant. Des études indiquent que la zone d'influence est limitée à environ 60 degrés en aval. Les expériences d'épuisement des stocks par l'industrie ont été infructueuses, car la population n'a pas montré d'épuisement. Il est suggéré qu'une estimation prudente de la zone effective est nécessaire, mais qu'elle n'est peut-être pas exacte et qu'elle peut créer un risque pour les prises et la population. Cette question doit être examinée plus en détail. La détermination de l'étendue spatiale de la répartition du buccin est désignée comme une priorité par les deux titulaires de permis.

PRISES ACCESSOIRES, SURVEILLANCE DES OBSERVATEURS ET REGISTRES DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (LEP)

On juge que les prises accessoires sont négligeables. Parfois, on observe des capsules d'œufs de buccin attachées aux pièges. Aucune espèce inscrite sur la liste de la LEP n'a été observée et aucune des espèces toxiques, comme la neptunée à dix côtes, n'a été enregistrée. Le nombre de colus de Stimpson peut représenter jusqu'à 2 % des prises, et le document de surveillance pourrait devoir être modifié pour faciliter l'enregistrement des prises accessoires. Le document de surveillance des observateurs est semblable au document de surveillance des pêches, mais les sorties des observateurs ne sont effectuées qu'à la demande du Secteur de la gestion des ressources du MPO. Seulement six sorties ont été effectuées jusqu'à présent. En 2018, l'exigence d'un registre de la LEP par saison a été changée à un registre pour chaque sortie.

REPRODUCTION, ÂGE ET CROISSANCE, ET STRUCTURE DE L'EFFECTIF

L'état reproducteur est généralement déterminé visuellement. Dans la documentation, la taille à la maturité est souvent désignée comme la taille à laquelle 50 % des individus ont atteint la maturité sexuelle (L_{50}). Cette valeur est typiquement utilisée pour fixer la taille minimale de débarquement. La maturité des mâles est déterminée par une longueur de pénis ≥ 50 % de la longueur de la coquille (PL_{50}), et montre une bonne relation avec L_{50} . La maturité des femelles a été moins fréquemment consignée dans la documentation. Près du moment de la fraie, il est

plus facile de déterminer la maturité sexuelle des femelles. Il est **recommandé** de préciser la détermination de la maturité des femelles pour élargir notre compréhension (Ashfaq *et al.* 2019). Les cycles de reproduction ne sont pas confirmés pour les divisions 4Vs et 4W, mais ils sont définis pour le golfe du Saint-Laurent. La région des Maritimes ne possède pas de profil de reproduction confirmé.

Le moyen le plus simple de déterminer l'âge des buccins semble être de compter les stries sur l'opercule, selon Ashfaq *et al.* (2019); toutefois, le document n'indique pas si la face dorsale de l'opercule a été utilisée. Le dénombrement des stries sur la surface ventrale s'est avéré peu fiable en raison des couches adventives, qui constituent les anneaux s'accumulant en fonction de la croissance pour renforcer l'opercule, plutôt qu'en fonction de l'âge. Si la face dorsale doit être utilisée, les méthodes utilisées doivent être cohérentes pour que les lieux et les sexes permettent d'établir les modèles spatiaux.

La répartition par taille dans d'autres zones de pêche a été déterminée à l'aide de casiers pour lesquels la sélectivité a été éliminée en ajustant la structure des pièges. Les données disponibles n'indiquaient pas si l'ajustement avait été effectué pendant la collecte, mais il s'agit d'une approche possible qui peut être utilisée dans la région des Maritimes.

CHARGE PARASITAIRE, STRUCTURE DE LA POPULATION ET LIMITES DE PRISES

La charge parasitaire des buccins pourrait être utilisée pour déterminer l'isolement potentiel des populations. La documentation indique qu'il est très important de comprendre la structure de la population, car il peut y avoir des risques de surpêche en raison d'une faible dispersion. Les buccins sont généralement adaptés aux conditions locales et il existe des différences génétiques et une structure de population complexe, même dans des zones de pêche précises. Des recherches sur la structure génétique sont en cours. Il existe également un risque lié à d'autres types d'engins de pêche qui font « rouler » les buccins. Il a été démontré que cela réduit la capacité de survie et augmente les dommages causés aux buccins.

Le document de surveillance du buccin fournit un certain nombre de mesures nécessaires à un cadre de surveillance. Il est nécessaire de déterminer les ventilations dans les rapports et les enregistrements pour s'assurer que des ensembles complets de données précises sur l'effort et la durée d'immersion sont disponibles. Il est nécessaire d'assurer l'uniformité des mesures entre les titulaires de permis, car il y a une variabilité associée aux différentes méthodes utilisées pour mesurer et enregistrer les données. Il est également nécessaire de déterminer les profils temporels dans le cycle de reproduction et de déterminer l'étendue spatiale des sous-populations. Il est nécessaire de peaufiner davantage les méthodes utilisées dans l'évaluation des caractéristiques du cycle biologique pour caractériser la structure de la taille et l'étendue des sous-populations. L'établissement de protocoles normalisés pour l'évaluation de ces paramètres et d'un plan d'échantillonnage aidera à déterminer la structure des sous-populations.

CADRE D'ÉVALUATION ET RELEVÉS INDÉPENDANTS DE LA PÊCHE

Puisqu'il n'y a actuellement aucun relevé indépendant de la pêche, il est nécessaire d'utiliser un autre indicateur pour évaluer la population. En l'absence de telles données, la gestion devrait prendre le maximum de précautions. À l'heure actuelle, les CPUE sont le seul indicateur de la population et il n'y a pas d'unités de gestion. L'établissement d'unités de gestion est possible, car elles fourniront certaines limites et aideront à établir des limites de prises possibles. L'établissement de zones de prises fixes permettra d'évaluer en fonction de ces zones. Les critères utilisés pour établir des zones dans la région du Québec et la façon dont les relevés

indépendants de la pêche y sont effectués pourraient être utilisés pour éclairer l'établissement de zones de gestion dans la région des Maritimes. L'industrie pourrait être disposée à effectuer de tels relevés indépendants de la pêche et la faisabilité de ces relevés devrait être examinée. Le Secteur des sciences du MPO pourrait collaborer avec l'industrie et lui fournir des conseils pour mettre sur pied un relevé indépendant de la pêche. Tout cadre d'évaluation nécessaire serait fondé sur les données existantes ou sur un ensemble de données supplémentaire qui pourrait devenir disponible. À l'heure actuelle, il s'agirait d'une approche simple avec des recommandations pour passer à une meilleure évaluation du cadre.

CONCLUSIONS

Le MPO élaborera un indicateur de l'état de la population, probablement fondé sur les CPUE, selon les ressources de l'unité des espèces secondaires. L'établissement d'un relevé indépendant de la pêche est nécessaire. Le MPO collaborerait à la procédure d'échantillonnage, mais le relevé serait entrepris par l'industrie et tout modèle d'évaluation des stocks serait élaboré par l'industrie. Le MPO collaborerait à l'approche proposée et ce modèle d'évaluation ferait l'objet d'un examen par les pairs par le MPO.

RÉFÉRENCES CITÉES

Ashfaq, U., Mugridge, A., and Hatcher, B.G. 2019. Size at sexual maturity of waved whelk (*Buccinum undatum*) on the Eastern Scotian Shelf. Fish. Res. 212: 12-20.

ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Organisme d'appartenance
Allan MacLean	Louisbourg Seafoods Ltd.
Kurt Simmons	Louisbourg Seafoods Ltd.
Wayne Fowlie	Premium Seafoods Ltd.
James Meade	Pêcheur
Berkeley Dixon	Pêcheur
Vanessa Mitchell	Conseil des peuples autochtones des Maritimes
Mark Lundy	Scientifique de l'industrie
Adam Mugridge	Ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse
Mark Wilcox	Sciences, MPO – responsable
Leslie Nasmith	Sciences, MPO – examinatrice
Kira Krumhansl	Sciences, MPO
Michelle Greenlaw	Sciences, MPO
Rabindra Singh	Sciences, MPO
Ryan Martin	Sciences, MPO
Justin Schaible	Gestion des ressources, MPO
Kathy Cooper – MacDonald	Gestion des ressources, MPO
Janet Langille	Gestion des ressources, MPO

ANNEXE 2. CADRE DE RÉFÉRENCE

Élaboration d'un cadre de surveillance pour l'établissement d'une pêche commerciale du buccin dans la région des Maritimes (4Vs, 4W)

Examen régional par les pairs – Région des Maritimes

Lieu : Institut océanographique de Bedford

Date : 19 février 2020

Présidente : Michelle Greenlaw

Contexte

Le buccin (*Buccinum undatum*) est un gastéropode marin omniprésent dans l'Atlantique Nord. Il est réparti depuis la laisse de basse mer jusqu'à des profondeurs de 600 m, mais c'est en eaux peu profondes qu'on le trouve en plus grande abondance (Hansson 1998; Weetman *et al.* 2006; Włodarska-Kowalczyk 2007; Heude-Berthelin *et al.* 2011). Son cycle de reproduction comprend une fécondation interne et un développement direct des larves dans des capsules d'œufs démersaux. Étant donné que les larves n'ont pas de stade planctonique et que le déplacement des adultes est limité (Pálsson *et al.* 2014; Lapointe et Sainte-Marie 1992; Hancock 1963; Himmelman et Hamel 1993), l'espèce a une faible capacité de dispersion. De plus en plus de recherches montrent qu'il existe, chez le buccin, des variations de la morphologie de la coquille, de la taille à maturité sexuelle et de la fréquence des tailles, ainsi que de la différenciation génétique au sein d'échelles spatiales relativement petites (Weetman *et al.* 2006; Shelmerdine *et al.* 2007; Pálsson *et al.* 2014; McIntyre *et al.* 2015; Valentinsson *et al.* 1999) représentant des populations différentes en raison de la faible dispersion. Par conséquent, les populations de buccin sont vulnérables à l'épuisement local, voire à la disparition (Gendron 1991; de Jonge *et al.* 1993), et elles se rétablissent lentement après le retrait d'individus.

Il existe actuellement une pêche exploratoire du buccin dans les divisions 4W et 4Vs de l'OPANO avec des quantités commerciales observées dans la zone extracôtière 4Vs et une augmentation des débarquements dans la zone 4W. L'élaboration d'une évaluation du stock est toutefois entravée par le peu de renseignements disponibles sur la densité naturelle des buccins dans les zones de pêche et sur la variation spatiale de l'abondance des buccins. Il n'existe actuellement aucun relevé indépendant sur les stocks étudiés, donc les renseignements relatifs à ceux-ci sont fondés sur des données recueillies par les titulaires de permis de pêche exploratoire (à savoir les entreprises Louisbourg Seafoods Ltd. et Premium Seafoods Ltd.). Le Secteur de la gestion des pêches a demandé l'avis du Secteur des sciences du MPO sur l'évaluation des paramètres actuels recueillis par les titulaires de permis et l'établissement des domaines prioritaires de recherche et d'analyse qui permettront l'élaboration d'un cadre d'évaluation des stocks si une pêche commerciale doit être établie pour le buccin en eaux extracôtières des divisions 4Vs et/ou 4W. Les renseignements seront utilisés par les titulaires de permis pour améliorer leurs plans de recherche et de pêche et, en fin de compte, pour élaborer un cadre d'évaluation pour que la pêche passe au statut commercial qui soit conforme à la Politique sur l'approche de précaution du MPO.

Objectifs

1. Examiner les pratiques de pêche et les connaissances actuelles relatives à la biologie du buccin.
2. Déterminer les indicateurs de l'état des stocks et les méthodes d'échantillonnage qui pourraient être utilisés pour élaborer un cadre de surveillance du buccin.

-
3. Évaluer la pertinence des méthodes actuelles de collecte de données et de production de rapports pour élaborer des indicateurs.
 4. Examiner les priorités de l'industrie en matière de recherche.
 5. Examiner des sources de données supplémentaires ou de rechange permettant de surveiller l'état des stocks.
 6. Déterminer les risques qui pourraient peser sur les populations de buccins lors de l'élaboration des stratégies de gestion.
 7. Déterminer les responsabilités des parties (MPO, industrie) en ce qui concerne l'élaboration du cadre.

Publications prévues

- Avis scientifique
- Document de recherche
- Compte rendu

Participation prévue

- Secteur des sciences du MPO
- Secteur de la gestion des ressources du MPO
- Provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick
- Universitaires
- Communautés et organisations autochtones
- Industrie de la pêche
- Organisations non gouvernementales

Références

de Jonge VN, Essink K, and Boddeke, R. 1993. The Dutch Wadden Sea: a changed ecosystem. *Hydrobiologia*. 265: 45-71.

Gendron L (1991) Gestion de l'exploitation du buccin *Buccinum undatum* au Québec : détermination d'une taille minimale de capture. *Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat.* 1833, 47.

Hancock, DA (1967) *Whelks*. Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, Laboratory Leaflet No. 15, Fisheries Laboratory, Brunhan of Crouch, Essex.

Hansson HG (1998) NEAT (North East Atlantic Taxa) database. Tjärnö Marine Biological Laboratory.

Heude-Berthelin, C, Hégron-Macé, L, Legrand, V, Jouaux, A, Adeline, B, Mathieu, M, Kellner, K (2011) Growth and reproduction of the common whelk *Buccinum undatum* in west Cotentin (Channel), France. *Aquat. Living Resour.* 24: 317-327.

Himmelman JH, Hamel J-R (1993) Diet, behavior and reproduction of the whelk *Buccinum undatum* in the northern gulf of St. Lawrence, eastern Canada. *Mar. Biol.* 116(3): 423-430.

Lapointe V, Sainte-Marie B (1992) Currents, predators, and the aggregation of the gastropod *Buccinum undatum* around bait. *Mar. Ecol. Prog. Ser.* 85: 245-257.

-
- McIntyre R, Lawler A, Masefield R (2015) Size of maturity of the common whelk, *Buccinum undatum*: Is the minimum landing size in England too low? *Fish Res.* 162: 53-57.
- Pálsson S, Magnúsdóttir H, Reynisdóttir S, Jónsson ZO, Örnólfsdóttir EB (2014) Divergence and molecular variation in common whelk *Buccinum undatum* (Gastropoda: Buccinidae) in Iceland: A trans-Atlantic comparison. *Biological Journal of the Linnean Society.* 111: 145-159.
- Shelmerdine RL, Adamson J, Laurenson CH, Leslie B (2007) Size variation of the common whelk, *Buccinum undatum*, over large and small spatial scales: Potential implications for micro-management within the fishery. *Fish. Res.* 86: 201-206.
- Valentinsson, D, Sjödin F, Jonsson PR, Nilsson P, Wheatley C (1999) Appraisal of the potential for a future fishery on whelks (*Buccinum undatum*) in Swedish waters: CPUE and biological aspects. *Fish. Res.* 42: 215-227.
- Weetman, D, Hauser, L, Bayes, MK, Ellis, JR, Shaw, PW (2006) Genetic population structure across a range of geographic scales in the commercially exploited marine gastropod *Buccinum undatum*. *Mar. Ecol. Prog. Ser.* 317: 157-169.
- Włodarska-Kowalczyk, M (2007) Molluscs in Kongsfjorden (Spitsbergen, Svalbard): a species list and patterns of distribution and diversity. *Polar Res.* 26: 48-63.

ANNEXE 3. ORDRE DU JOUR

Processus d'avis scientifique de la région des Maritimes sur l'élaboration d'un cadre de surveillance pour l'établissement d'une pêche commerciale du buccin dans la région des Maritimes (4Vs et 4W)

Mercredi 19 février 2020

Salle de conférence Lewis King
Institut océanographique de Bedford (IOB)
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

- 9 h Mot de bienvenue et présentations (présidente)
- 9 h 15 Examen du cadre de référence et structure de la réunion/ordre du jour (présidente)
- 9 h 45 Aperçu biologique (responsable scientifique)
- 10 h 30 Pause
- 10 h 45 Aperçu des données et recommandations actuelles (responsable scientifique)
- 11 h 45 Discussion de groupe (tous)
- 12 h Pause-repas
- 13 h Suite de la discussion (tous)
- 14 h Examen de l'avis scientifique (tous)
- 16 h Discussion de groupe (tous)
- 17 h Levée de la réunion pour la journée